

Madame la Préfète,

1) Il est évident que le trafic routier engendré par ce projet est incompatible avec les rues du village de Villiers le Morhier, du fait de leurs étroitesse (il suffit, pour démontrer cette évidence, de mettre en situation, face à face, une voiture et un camion de 44 tonnes, rue du Château ou Grande Rue ou encore devant la boulangerie...

Par ailleurs, la structure des chaussées n'est pas adaptée dans notre village à ces «énormes poids roulants ».

De plus il n'y a pas de trottoirs partout, et quand il y en a, ils peuvent être d'une très faible largeur. On ne peut donc pas ignorer les risques ainsi créés pour les piétons et particulièrement pour les enfants et personnes à mobilité réduite.

Le passage aussi fréquents de tels engins est générateurs de vibrations très dommageables pour les habitations le long des rues, mais également pour les rues qui ne sont déjà pas en très bon état.

2) Pour ce qui concerne les nuisances sonores, les mesures réalisées en 2012 et 2016 ne peuvent pas être représentatives du bruit à venir. Dans le dossier il n'y a aucune description du matériel de concassage qui sera utilisé et sommairement du matériel de criblage, pourtant, les données acoustiques de ce type de matériel sont connues. Les blocs de béton à broyer ne sont pas que des petits « morceaux » en outre leur manipulation par les engins peuvent créer des bruits « assourdissants » et très surprenants par leur « soudaineté », surtout pour les proches voisins.

La rose des vents présentée dans le dossier n'est pas tout à fait exacte pour Villiers le Morhier, les vents d'Ouest sont dominants. Au hameau des Monts Rouges on entend bien trop les bruits de la carrière actuellement, ainsi d'ailleurs que celui des aboiements des chiens du chenil voisin de la carrière.

3) La poussière. Cet élément très important du fait de la nature des poussières générées ne peut pas être « traité à la va- vite ».

La proximité de cette installation avec les habitations, mais également avec les écoles (maternelle et primaire) est incompatible.

On ne peut occulter non plus le fait que certaines matières traitées seront forcément sources de pollution pour la rivière et les étangs tout proche, ainsi que pour les animaux sauvages.

Ce projet ne va pas enrichir notre commune, bien au contraire. La valeur foncière de nos maisons va diminuer, et notre environnement se dégrader. Tous les aspects négatifs sont minimisés (voir camouflés) dans ce dossier pour le profit d'une entreprise aux dépends des habitants, ce qui est innacceptable.

J'espère que ce projet ne se réalisera pas en l'état.

Cordialement

